

9. Facteurs d'émissions utilisés

Le tableau suivant détail la liste des facteurs d'émissions (FE) utilisés :

Modifications de FE		
FE modifiés	Valeur	Source documentaire ou mode de calcul
1. Émissions directes des sources fixes de combustion	210 kg éq CO ₂ par tonne	Ce chiffre comprend à la fois les émissions dues à la combustion du gaz dans les chaudières mais aussi celles liées aux processus en amont (extraction, transport, stockage).
2. Émissions directes des sources mobiles à moteur thermique	234 kg éq CO ₂ par tonne	Nous avons considéré que les consommations portaient essentiellement sur du gasoil et du fioul domestique.
3. Émissions directes des procédés hors énergie	3,12 kg éq CO ₂ par tonne de COV	Pour le calcul, nous utilisons l'équivalent COT moyen des solvants organiques utilisés, qui est de : 0,85.
6. Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0,0063 kg éq CO ₂ par kWh	Le FE est celui lié à l'électricité achetée en France.

10. Explication de tout recalcul de l'année de référence (à partir du 2^{ème} bilan)

Ce document étant notre premier bilan, cette partie n'est pas applicable.

11. Mise à disposition du bilan d'émissions de GES

Ce bilan d'émissions de GES est publié sur le site de PREZIOSO > [www.prezioso.fr], accessible à l'adresse suivante :

<http://www.prezioso.fr> /

La personne responsable du bilan d'émissions de GES est :

Responsable du suivi :	Stéphanie SANTO
Fonction :	Coordinatrice HSE
Adresse :	Bâtiment Louisiane - Espace St Germain 30 Avenue Général Leclerc - 38200 VIENNE
Tel :	04 74 56 42 28
Mail :	stephanie.santo@prezioso.fr

12. Optionnel

Aucune « Restitution du bilan GES » n'avait été réalisée auparavant, cependant ce type de bilan est réalisé au sein de notre entreprise, depuis 2009, au travers du bilan carbone.